

Contrôles - Corrections

D3 - Organiser les travaux

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	1/2 journée
Horaires	4 heures
Objectifs	Savoir organiser sa prestation de nettoyage à chaque étape de sa réalisation en fonction du cahier des charges et des attentes du client, tout en prenant en compte les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail et hygiène.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse de la situation ➤ Choix des techniques à mettre en œuvre ➤ Préparation de la prestation ➤ Exécution de la prestation ➤ Finalisation de la prestation
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>